

CANADA
VILLE DE WARWICK
MRC D'ARTHABASKA
PROVINCE DE QUÉBEC

À UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE SUR LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
ET LE PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS dûment
convoquée du conseil de la Ville de Warwick tenue le 12 décembre 2016, à
dix-neuf heures trente à l'hôtel de ville, 8, rue de l'Hôtel-de-Ville, Warwick.

SONT PRÉSENTS :

Madame la conseillère,
Messieurs les conseillers,

Charles Martel,
Noëlla Comtois,
Stéphane Hamel,

Pascal Lambert,
Martin Vaudreuil,
Étienne Bergeron,

tous formant quorum sous la présidence de monsieur Diego Scalzo, maire,
madame Lise Lemieux, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi
présente.

AVIS DE CONVOCATION

Monsieur le maire,

Diego Scalzo,

Madame la conseillère,
Messieurs les conseillers,

Noëlla Comtois,
Charles Martel,
Stéphane Hamel,
Pascal Lambert,
Martin Vaudreuil,
Étienne Bergeron,

AVIS SPÉCIAL, vous est donné par la soussignée, madame Lise Lemieux,
directrice générale et secrétaire-trésorière, qu'une séance sur le budget et le
programme des dépenses en immobilisations du conseil de cette Ville est
convoquée par les présentes par moi, pour être tenue au lieu ordinaire des
séances du conseil à 19 h 30, le 12^e jour du mois de décembre 2016, et qu'il y
sera pris en considération les sujets suivants, savoir :

ORDRE DU JOUR

1. Moment de recueillement;
2. Présences;
3. Présentation des prévisions budgétaires 2017;
4. Adoption/Budget du fonds d'administration pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017;
5. Adoption/Programme des dépenses en immobilisations des années 2017 – 2018 – 2019;
6. Adoption/Règlement numéro 222-2016 fixant les taux de taxes pour l'exercice 2017;
7. Adoption/Règlement numéro 223-2016 fixant la tarification pour l'exercice 2017;
8. Période de questions;
9. Levée de la séance.

Original signé par
Lise Lemieux, g.m.a.
Directrice générale
et secrétaire-trésorière

ADOPTION/BUDGET DU FONDS D'ADMINISTRATION POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017 :

2016-12-01BG Il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le budget du fonds d'administration pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017 soit adopté tel que présenté ci-dessous :

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
FONDS D'ADMINISTRATION**

EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017

REVENUS :

▪ Taxes	5 249 266 \$
▪ Paiement tenant lieu de taxes	160 030
▪ Transferts, subvention gouv. et autres	455 542
▪ Services rendus	292 601
▪ Impositions de droits	361 000
▪ Amendes et pénalités	22 000
▪ Intérêts	33 070
▪ Autres revenus	46 641
	<hr/>
TOTAL	6 620 150 \$
	<hr/> <hr/>

CHARGES :

▪ Administration générale	994 504 \$
▪ Sécurité publique	1 169 456
▪ Transport	1 195 208
▪ Hygiène du milieu	1 289 522
▪ Urbanisme et mise en valeur du territoire	475 093
▪ Loisirs et culture	908 697
▪ Frais de financement	77 320
▪ Remboursement en capital	234 920
	<hr/>
SOUS-TOTAL	6 344 720 \$
	<hr/> <hr/>

▪ Activités d'investissement	181 930 \$
▪ Affectation fonds réservés carrières et sablières	178 500
▪ Affectation surplus	(85 000)
	<hr/>
TOTAL	6 620 150 \$
	<hr/> <hr/>

QUE le budget soit publié dans le prochain bulletin municipal et sur le site Internet.

Adoptée.

ADOPTION/PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS DES ANNÉES 2017 – 2018 – 2019 :

2016-12-02BG Il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil adopte le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2017 – 2018 – 2019, tel que décrit ci-dessous :

**ADOPTION/PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS DES ANNÉES
2017 – 2018 – 2019 : (SUITE)**

2017

Administration	24 000 \$
Voirie	75 000
Parcs et terrains de jeux	21 700
Sécurité publique	25 830
Loisirs et culture	21 400
Bâtiment	3 500
Traitement des eaux usées	10 500

2018

Pavillon Baril	400 000 \$
Jardins Baril	150 000
Construction d'une nouvelle station d'eau potable	2 000 000

2019

Transport.....	400 000 \$
----------------	------------

TOTAL 3 131 930 \$

Adoptée.

**ADOPTION/RÈGLEMENT NUMÉRO 222-2016 FIXANT LES TAUX DE TAXES POUR
L'EXERCICE 2017 :**

2016-12-03BG Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron, appuyé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal adopte le Règlement numéro 222-2016 fixant les taux de taxes pour l'exercice 2017.

Adoptée.

**ADOPTION/RÈGLEMENT NUMÉRO 223-2016 FIXANT LA TARIFICATION POUR
L'EXERCICE 2017 :**

2016-12-04BG Il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois, appuyée par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal adopte le Règlement numéro 223-2016 fixant la tarification pour l'exercice 2017.

Adoptée.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Aucune.

LEVÉE DE LA SÉANCE :

2016-12-05BG À dix-neuf heures cinquante-et-une minutes, il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité que la séance soit levée.

Adoptée.

Diego Scalzo, maire
Président

Lise Lemieux, g.m.a.
Directrice générale
et secrétaire-trésorière